Délibération CA 2022 / 06 / 21 – 7

Point 6 bis de l'Ordre du Jour :
DÉSIGNATION des REPRÉSENTANTS du CONSEIL au BUREAU du CONSEIL d'ADMINISTRATION de l'UNIVERSITÉ de LORRAINE
Document transmis aux Administrateurs

La composition suivante du Bureau du Conseil d'Administration est la suivante :

- collège A : 4 sièges, soit 1 siège par liste représentée au CA,
- collège B : 4 sièges, soit 1 siège par liste représentée au CA,
- collège BIATSS : 4 sièges (tous les membres du CA représentant ce collège sont membres d'office du bureau du CA) ;
- 3 représentants du collège des étudiants (désignés le 13 avril 2021),
- 2 personnalités extérieures membres du CA.

En réponse à l'appel à candidatures, la composition du Bureau du Conseil d'Administration comprenant les candidats qui figurent dans le tableau ci-après a été soumise au vote des Administrateurs :

BUREAU du Conseil d'Administration				
Collège A	Olivier **GARET** ESPOIR	Jean-Marc **MARTRETTE** UL-Ensemble	Jean-Yves **JOUZEAU** PULSAR 2030	Christophe **SCHMITT** Confiance 2022
Collège B	Maxime **AMBLARD** ESPOIR	Vasilica **LE FLOCH** UL-Ensemble	Camille **DIOU** PULSAR 2030	Éric **GNAEDINGER** Confiance 2022
BIATSS	Jean-Luc **METZGER** *Membre d'office*	James **GREENWOOD** *Membre d'office*	Bernard **DUSSOUBS** *Membre d'office*	Catherine **RABAN** *Membre d'office*
Personnalités Extérieures (2)				

Délibération :
Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la composition nominative du Bureau du Conseil d'Administration et élisent à l'unanimité :

- MM. Olivier GARET, Jean-Marc MARTRETTE, Jean-Yves JOUZEAU et Christophe SCHMITT comme représentants des listes du collège A au Bureau du Conseil d'Administration ;
- Mme Vasilica LE FLOCH, MM. Maxime AMBLARD, Camille DIOU et Éric GNAEDINGER comme représentants des listes du collège B au Bureau du Conseil d'Administration.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice Hors Présidente	30
Nombre de votants *Présents* *Représentés*	28 *19* *9*
Nombre de REFUS de VOTE	**0**
Nombre de VOTES POUR	**28**
Nombre de VOTES CONTRE	**0**
Nombre d'ABSTENTIONS	**0**

NOTA BENE :

① Les 4 représentants du collège BIATSS qui siègent au Conseil d'Administration (Mme Catherine RABAN, MM. Jean-Luc METZGER, James GREENWOOD et Bernard DUSSOUBS) sont membres d'office du Bureau du Conseil d'Administration.

② La Présidente souhaite procéder à la désignation des représentants des personnalités extérieures lors d'un prochain conseil, lorsque davantage de membres de ce collège seront présents à la séance.

Fait le 22 juin 2022

Université de Lorraine
La Présidente

Hélène BOULANGER
Présidente

Publicité et modalités de recours contre l'élection :

- opposabilité et information des tiers, des personnels et des usagers : **affichée le** 24 JUIN 2022
- information supplémentaire interne des personnels et des membres du Conseil d'Administration : **mise en ligne sur l'intranet le** 22 JUIN 2022
- **transmission au Recteur Chancelier des Universités** le 24 JUIN 2022

Les délibérations du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine qui revêtent un caractère réglementaire (général et impersonnel) entrent en vigueur à compter de leur transmission au Recteur de l'Académie de Nancy-Metz, Chancelier des Universités.
Aux termes de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal administratif de Nancy peut être saisi d'un recours contre la présente délibération :

- dans un délai de 2 mois suivant son affichage,
- ou dans un délai de 2 mois suivant sa transmission au Recteur si elle présente un caractère réglementaire.